



52 Elizabeth II
A.D. 2003
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 37th Parliament

2^e session, 37^e législature

N^o 59

Wednesday, May 28, 2003

Le mercredi 28 mai 2003

1:30 p.m.

13 h 30

The Honourable DANIEL HAYS, Speaker

L'honorable DANIEL HAYS, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
 Andreychuk
 Atkins
 Austin
 Bacon
 Baker
 Banks
 Beaudoin
 Biron
 Bolduc
 Buchanan
 Callbeck
 Carney
 Carstairs
 Chalifoux
 Cochrane
 Comeau
 Cook
 Cools
 Corbin
 De Bané
 Di Nino
 Fairbairn
 Ferretti Barth
 Finnerty
 Forrestall
 Fraser
 Furey
 Gauthier
 Gill
 Grafstein
 Graham

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Hays
 Hubley
 Jaffer
 Joyal
 Kelleher
 Kenny
 Keon
 Kinsella
 Kirby
 Kolber
 Kroft
 LaPierre
 Lawson
 LeBreton
 Léger
 Maheu
 Mahovlich
 Meighen
 Merchant
 Milne
 Moore
 Morin
 Murray
 Pearson
 Pépin
 Phalen
 Poulin (Charette)
 Poy
 Prud'homme
 Ringuette
 Rivest
 Robertson
 Robichaud
 Roche
 Rompkey
 Rossiter
 St. Germain
 Setlakwe
 Smith
 Sparrow
 Spivak
 Stratton
 Tkachuk
 Watt
 Wiebe

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
 Andreychuk
 Atkins
 Austin
 Bacon
 Baker
 Banks
 Beaudoin
 Biron
 Bolduc
 Buchanan
 Callbeck
 Carney
 Carstairs
 Chalifoux
 Cochrane
 Comeau
 Cook
 Cools
 Corbin
 *Cordy
 *Day
 De Bané
 Di Nino
 Fairbairn
 Ferretti Barth
 Finnerty
 Forrestall
 Fraser
 Furey
 Gauthier
 Gill
 Grafstein
 Graham

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Hays
 *Hervieux-Payette
 Hubley
 Jaffer
 Joyal
 Kelleher
 Kenny
 Keon
 Kinsella
 Kirby
 Kolber
 Kroft
 LaPierre
 Lawson
 LeBreton
 Léger
 Maheu
 Mahovlich
 Meighen
 Merchant
 Milne
 Moore
 Morin
 Murray
 *Nolin
 Pearson
 Pépin
 Phalen
 Poulin (Charette)
 Poy
 Prud'homme
 Ringuette
 Rivest
 Robertson
 Robichaud
 Roche
 Rompkey
 Rossiter
 St. Germain
 Setlakwe
 Smith
 Sparrow
 Spivak
 *Stollery
 Stratton
 Tkachuk
 Watt
 Wiebe

PRAYERS

SENATORS' STATEMENTS

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

The Honourable Senator Robichaud, P.C., tabled the following:

The May 2003 Report of the Auditor General of Canada to the House of Commons, pursuant to the *Auditor General Act*, S.C. 1995, c. 43, s. 3.—Sessional Paper No. 2/37-444.

PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES

The Honourable Senator Keon for the Honourable Senator Losier-Cool, Chair of the Standing Senate Committee on Official Languages, tabled its Third Report (*study of the report entitled: Environmental Scan: Access to Justice in Both Official Languages*).—Sessional Paper No. 2/37-445S.

The Honourable Senator Maheu, Chair of the Standing Senate Committee on Human Rights tabled its Fourth Report entitled: *Enhancing Canada's Role in the OAS: Canadian Adherence to the American Convention on Human Rights*.—Sessional Paper No. 2/37-446S.

The Honourable Senator Maheu moved, seconded by the Honourable Senator Wiebe, that the Report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDERS OF THE DAY

GOVERNMENT BUSINESS

BILLS

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Rompkey, P.C., seconded by the Honourable Senator Milne, for the third reading of Bill C-15, An Act to amend the Lobbyists Registration Act, as amended,

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Di Nino, seconded by the Honourable Senator Murray, P.C., that the Bill, as amended, be not now read a third time but that it be further amended in clause 3, on page 2, by adding after line 18, the following:

“(3) Section 4 of the Act is amended by adding the following after subsection (2):

(2.1) The Governor in Council shall make regulations respecting the meaning of the word “information” and specifying any circumstances under which a communication shall be considered not to be restricted to a request for information, for the purposes of paragraph (2)(c).

PRIÈRE

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., dépose sur le Bureau ce qui suit :

Rapport de mai 2003 de la Vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes, conformément à la *Loi sur le vérificateur général*, L.C. 1995, ch. 43, art. 3.—Document parlementaire n° 2/37-444.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX

L'honorable sénateur Keon, au nom de l'honorable sénateur Losier-Cool, présidente du Comité sénatorial permanent des langues officielles, dépose le troisième rapport de ce Comité (*étude du rapport intitulé État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles*).—Document parlementaire n° 2/37-445S.

L'honorable sénateur Maheu, présidente du Comité sénatorial permanent des droits de la personne, dépose le quatrième rapport de ce Comité intitulé *Améliorer le rôle du Canada dans l'OEA : L'adhésion possible du Canada à la Convention américaine relative aux droits de l'homme*.—Document parlementaire n° 2/37-446S.

L'honorable sénateur Maheu propose, appuyée par l'honorable sénateur Wiebe, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

PROJETS DE LOI

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Rompkey, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Milne, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-15, Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes, tel que modifié;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Di Nino, appuyée par l'honorable sénateur Murray, C.P., que le projet de loi, tel que modifié, ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié de nouveau, à l'article 3, à la page 2, par adjonction, après la ligne 19, de ce qui suit :

« (3) L'article 4 de la même loi est modifié par adjonction, après le paragraphe (2), de ce qui suit :

(2.1) Le gouverneur en conseil doit, par règlement, préciser le sens de « renseignements » et déterminer les circonstances dans lesquelles une communication est réputée ne pas se limiter à une demande de renseignements pour l'application de l'alinéa (2)c).

(2.2) Before the Governor in Council makes regulations under subsection (2.1), the proposed regulations shall be laid before each House of Parliament and shall be referred to the committee of each House that may be designated or established for that purpose.

(2.3) The Governor in Council may make regulations under subsection (2.1) only if

(a) neither House has concurred in any report from a committee respecting the proposed regulations within thirty sitting days following the day on which the proposed regulations were laid before the House, in which case the regulations may only be made in the form laid;

(b) both Houses have concurred in a report from a committee approving the proposed regulations, in which case the regulations may only be made in the form concurred in; or

(c) either House has concurred in a report from a committee approving an amended version of the regulations and the other House has concurred in that amended version, in which case the regulations may only be made in the form concurred in.

(2.4) For the purpose of subsection (2.3), "sitting day" means, in respect of either House of Parliament, a day on which the House sits."

After debate,

The question being put on the motion in amendment, it was negatived on division.

The Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Rompkey, P.C., seconded by the Honourable Senator Milne, for the third reading of Bill C-15, An Act to amend the Lobbyists Registration Act, as amended,

After debate,

In amendment, the Honourable Senator Murray, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that the Bill, as amended, be not now read a third time but that it be further amended in clause 8, on page 10, by adding after line 32 the following:

"(1.1) The Ethics Counsellor shall include in the Code provisions to prohibit a consultant lobbyist from engaging in lobbying activities while the lobbyist, or the lobbyist's firm, holds any office, commission or employment in the service of the Government of Canada or has any contract for the provision of goods or services with that Government or any of its departments or officers.

(1.2) For the purpose of subsection (1.1), "lobbyist's firm" means a person, partnership, association or firm by whom or by which the consultant lobbyist is employed, or with whom or with which the consultant lobbyist is professionally associated, for the purpose of engaging in the business of consultant lobbying."

After debate,

The question being put on the motion in amendment, it was negatived on division.

(2.2) Avant la prise par le gouverneur en conseil du règlement prévu au paragraphe (2.1), le projet de règlement est déposé devant chaque chambre du Parlement et est renvoyé au comité de celle-ci désigné ou constitué à cette fin.

(2.3) Le gouverneur en conseil prend le règlement prévu au paragraphe (2.1) dans les cas suivants :

a) aucune des deux chambres du Parlement n'a donné son agrément au rapport du comité sur le projet de règlement dans les trente jours de séance de la chambre suivant le dépôt du projet de règlement; dans ce cas, le règlement pris doit être conforme au projet déposé;

b) les deux chambres du Parlement ont donné leur agrément au rapport du comité approuvant le projet de règlement; dans ce cas, le règlement pris doit être conforme au projet agréé;

c) l'une des deux chambres du Parlement a donné son agrément au rapport du comité approuvant une version modifiée du projet de règlement; et l'autre chambre a donné son agrément à la version modifiée; dans ce cas, le règlement pris doit être conforme à la version agréée.

(2.4) Pour l'application du paragraphe (2.3), « jour de séance » s'entend d'un jour où la chambre visée siège. ».

Après débat,

La motion d'amendement, mise aux voix, est rejetée avec dissidence.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Rompkey, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Milne, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-15, Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes, tel que modifié.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Murray, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que le projet de loi, tel que modifié, ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié de nouveau, à l'article 8, à la page 10, par adjonction, après la ligne 31, de ce qui suit :

« (1.1) Le conseiller insère dans le code des dispositions visant à interdire à tout lobbyiste-conseil de se livrer à des activités de lobbying pendant que lui ou son entreprise exerce une charge, une commission ou un emploi au service du gouvernement du Canada ou est partie à un contrat de prestation de biens ou services conclu avec ce gouvernement ou l'un de ses ministères ou agents.

(1.2) Pour l'application du paragraphe (1.1), l'entreprise d'un lobbyiste s'entend de la personne, de la société de personnes, de l'association ou de la firme dont il est l'employé ou avec qui il est associé au plan professionnel en vue d'exercer des activités de lobbyiste-conseil. ».

Après débat,

La motion d'amendement, mise aux voix, est rejetée avec dissidence.

The question then being put on the motion of the Honourable Senator Rompkey, P.C., seconded by the Honourable Senator Milne, for the third reading of Bill C-15, as amended, it was adopted on division.

The Bill, as amended, was then read the third time and passed, on division.

Ordered, That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate have passed this Bill, with an amendment, to which they desire their concurrence.

Third reading of Bill C-10B, An Act to amend the Criminal Code (cruelty to animals), as amended.

The Honourable Senator Jaffer moved, seconded by the Honourable Senator LaPierre, that the Bill, as amended, be read the third time.

A point of order was raised concerning the third reading of Bill C-10B.

Debate.

SPEAKER'S RULING

I thank all honourable senators for their interventions on this interesting point. It is obviously something to which honourable senators have given much thought and have had some difficulty with in terms of the series of events that bring us to this point at third-reading stage of Bill C-10B as amended.

Normally, I would want to give some thought to such a matter. However, as we all know, this has already been the subject of two rulings in this place and at least one ruling in the other place. I find myself fairly familiar with the matter, and my view will be the basis of the ruling that I give.

I remind honourable senators of the importance of this matter in terms of the stage of proceedings at which we are. We are dealing with a piece of legislation amending the Criminal Code. We have a very high duty and responsibility. If we were to interfere in any way with the processes by which laws become law, it would have enormous consequences.

I will address the matter of the bill not having received first or second reading, as brought out in the comments of Senator Carstairs and Senator Beaudoin, by pointing out that the bill had indeed received consideration at those stages in this place as Bill C-10. If we regard, as I do, the change of Bill C-10 into Bill C-10A or Bill C-10B as being in the nature of or analogous to an amendment, that is within the power of the Senate to do. We did that, and I do not believe that that matter is any impediment to dealing further with Bill C-10B at this time.

I will speak to all of the other matters, with the exception of the one raised by Senators Andreychuk and Kinsella, as also discussed by Senator Cools, which is the wording of the message. The other matters relate essentially to that which is the responsibility, province and privilege of the other place. I believe so strongly that it is not for us to decide for them

La motion de l'honorable sénateur Rompkey, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Milne, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-15, tel que modifié, mise aux voix est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi, tel que modifié, est alors lu la troisième fois et adopté, avec dissidence.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi avec un amendement, pour lequel il sollicite son agrément.

Troisième lecture du projet de loi C-10B, Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux), tel que modifié.

L'honorable sénateur Jaffer propose, appuyée par l'honorable sénateur LaPierre, que le projet de loi, tel que modifié, soit lu la troisième fois.

Un rappel au Règlement est soulevé au sujet de la troisième lecture du projet de loi C-10B.

Débat.

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Je remercie tous les honorables sénateurs de leurs interventions sur ce point intéressant. C'est manifestement un sujet auquel les honorables sénateurs ont mûrement réfléchi. Il s'avère qu'ils ont quelque difficulté à accepter la séquence des événements qui nous amène maintenant à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-10B modifié.

Normalement, je prendrais un certain temps pour réfléchir à une question de cette nature. Cependant, comme nous le savons tous, elle a déjà fait l'objet de deux décisions au Sénat et d'au moins une décision à l'autre endroit. Il se trouve que je connais bien le sujet, et je fonderai ma décision sur la connaissance que j'en ai.

Je rappelle aux honorables sénateurs l'importance que revêt cette question compte tenu de l'étape où nous en sommes. Nous sommes saisis d'une mesure législative visant à modifier le Code criminel. C'est une lourde responsabilité. S'il fallait que nous entravions de quelque façon que ce soit le processus en vertu duquel les lois sont adoptées, cela aurait d'énormes conséquences.

Je vais aborder la question selon laquelle le projet de loi n'a pas été lu en première ou deuxième lecture, comme les sénateurs Carstairs et Beaudoin l'ont signalé, en précisant que le projet de loi avait bien été étudié à ces étapes dans cette enceinte sous la forme du projet de loi C-10. Si nous considérons, comme je le fais, le changement du projet de loi C-10 en projet de loi C-10A ou C-10B comme un amendement ou quelque chose de nature semblable, un tel changement rentre dans le cadre des pouvoirs du Sénat. Nous avons fait ce changement et je ne crois pas que cela nous empêche de poursuivre l'étude du projet de loi C-10B à ce stade-ci.

Je vais aborder toutes les autres questions, à l'exception de celle soulevée par les sénateurs Andreychuk et Kinsella, qui a également été discutée par le sénateur Cools, au sujet du libellé du message. Les autres questions sont fondamentalement du ressort de l'autre endroit. Je crois si fermement qu'il ne nous incombe pas de décider pour les députés s'ils ont suivi les bonnes

whether they have followed correct procedures that I will not even comment on that point. I would note that some interesting questions have been raised with respect to the resuscitation of Bill C-15B and Bill C-10A and Bill C-10B, and how they were dealt with in the other place.

However, that is their business and their rules. Those rules are different from our rules.

Honourable senators, I reviewed the messages to remind myself how the matter has proceeded through this place. I have confirmed that the matters are in order. That has been referred to in prior rulings.

The question of the wording of the message was raised by Senator Cools at an earlier time. It was addressed in a ruling that I gave on May 8, 2003. I refer all honourable senators to that ruling.

At this point, I find that there is no breach of our rules or conventions in the way in which we are proceeding. Accordingly, it is in order for us to resume debate on Bill C-10B at this time.

The Senate proceeded to the debate on the motion of the Honourable Senator Jaffer, seconded by the Honourable Senator LaPierre, for the third reading of Bill C-10B, An Act to amend the Criminal Code (cruelty to animals), as amended.

Debate.

Ordered, That all Senate Committees scheduled to sit today have power to sit while the Senate is sitting, and that Rule 95(4) be suspended in relation thereto.

The Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Jaffer, seconded by the Honourable Senator LaPierre, for the third reading of Bill C-10B, as amended.

After debate,

The Honourable Senator Cools moved, seconded by the Honourable Senator Robichaud, P.C., that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Ordered, That all remaining Orders be postponed until the next sitting.

procédures que je ne parlerai même pas de cela. Je note que plusieurs questions intéressantes ont été soulevées au sujet de la resuscitation des projets de loi C-15B, C-10A et C-10B, et de la façon dont ils ont été étudiés à l'autre endroit.

Cependant, ce sont les travaux et les règles de l'autre endroit. Ces règles diffèrent des nôtres.

Honorables sénateurs, j'ai examiné les messages pour me rappeler comment les choses se sont déroulées dans cet endroit. J'ai confirmé que les choses se sont déroulées conformément au Règlement. Cela a déjà été mentionné dans des décisions antérieures.

La question du libellé du message a déjà été soulevée par le sénateur Cools. Je l'ai déjà tranchée dans ma décision du 8 mai 2003. Je renvoie tous les honorables sénateurs à cette décision.

À ce stade-ci, je considère que la façon dont nous procédons ne viole ni nos règles ni nos conventions. Par conséquent, rien dans notre Règlement ne nous interdit de reprendre le débat sur le projet de loi C-10B à ce stade-ci.

Le Sénat aborde le débat sur la motion de l'honorable sénateur Jaffer, appuyée par l'honorable sénateur LaPierre, tendant à la troisième lecture du projet de loi C10B, Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux), tel que modifié.

Débat.

Ordonné : Que les comités sénatoriaux devant siéger aujourd'hui soient autorisés à le faire pendant la séance du Sénat, et que l'application du paragraphe 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Jaffer, appuyée par l'honorable sénateur LaPierre, tendant à la troisième lecture du projet de loi C10B, tel que modifié.

Après débat,

L'honorable sénateur Cools propose, appuyée par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné : Que tous les articles qui restent à l'ordre du jour soient différés à la prochaine séance.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Report of the Canada Pension Plan Investment Board for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Canada Pension Plan Investment Board Act*, S.C. 1997, c. 40, sbs. 51(2).—Sessional Paper No. 2/37-428.

Summaries of the Corporate Plan for 2001-2002 to 2005-2006 and of the Capital and Operating Budgets for 2001-2002 of the Enterprise Cape Breton Corporation, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/37-429.

Amended summaries of the Corporate Plan for 2001-2002 to 2005-2006 and of the Capital Budgets for 2001-2002 of the Enterprise Cape Breton Corporation, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/37-430.

Report of the Blue Water Bridge Authority, together with the Auditor General's report, for the year 2002, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/37-431.

Summaries of the Corporate Plan for the period 2003-2007 and of the Operating and Capital Budgets for 2003 of the Blue Water Bridge Authority, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/37-432.

Report of the Royal Canadian Mint for the fiscal year ended December 31, 2002, pursuant to the *Alternative Fuels Act*, S.C. 1995, c. 20, s. 8.—Sessional Paper No. 2/37-433.

Reports of the Pacific Pilotage Authority for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-434.

Statutes of Nunavut for February 2003, pursuant to the *Nunavut Act*, R.S.C. 1999, c. N-28, sbs. 28(1).—Sessional Paper No. 2/37-435.

Statutes of the Yukon for March 2003, pursuant to the *Yukon Act*, R.S.C. 1985, c. Y-2, sbs. 22(1).—Sessional Paper No. 2/37-436.

Reports of the Canadian Polar Commission for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-437.

Reports of the Nunavut Water Board for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-438.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada*, L.C. 1997, ch. 40, par. 51(2).—Document parlementaire n° 2/37-428.

Sommaires du plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006 et des budgets de fonctionnement et d'immobilisation de 2001-2002 de la Société d'expansion du Cap-Breton, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire n° 2/37-429.

Sommaires modifiés du plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006 et des budgets de fonctionnement et d'immobilisation de 2001-2002 de la Société d'expansion du Cap-Breton, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire n° 2/37-430.

Rapport de l'Administration du pont Blue Water, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année 2002, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Document parlementaire n° 2/37-431.

Sommaires du plan d'entreprise de 2003-2007 et des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2003 de l'Administration du pont Blue Water, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire n° 2/37-432.

Rapport de la Monnaie royale canadienne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, conformément à la *Loi sur les carburants de remplacement*, L.C. 1995, ch. 20, art. 8.—Document parlementaire n° 2/37-433.

Rapports de l'Administration de pilotage du Pacifique pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-434.

Lois du Nunavut pour février 2003, conformément à la *Loi sur le Nunavut*, L.R.C. 1999, ch. N-28, par. 28(1).—Document parlementaire n° 2/37-435.

Lois du Yukon pour mars 2003, conformément à la *Loi sur le territoire du Yukon*, L.R.C. 1985, ch. Y-2, par. 22(1).—Document parlementaire n° 2/37-436.

Rapports de la Commission canadienne des affaires polaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-437.

Rapports de l'Office des eaux du Nunavut pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-438.

Reports of the Mackenzie Valley Land and Water Board for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-439.

Report on the Marine Oil Spill Preparedness and Response Regime for the period of August 15, 2000 to August 15, 2002, pursuant to the *Canada Shipping Act*, S.C. 1993, c. 36, s. 6.—Sessional Paper No. 2/37-440.

Report of the Chief Electoral Officer for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-441.

Canadian Artists and Producers Professional Relations Tribunal for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-442.

Reports of the for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2)/2/37.—Sessional Paper No. 2/37-443.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C.:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 4:27 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Transport and Communications

The name of the Honourable Senator Oliver substituted for that of the Honourable Senator Forrestall (*May 27*).

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The name of the Honourable Senator Ringuette substituted for that of the Honourable Senator Milne (*May 27*).

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The name of the Honourable Senator Corbin substituted for that of the Honourable Senator Bryden (*May 28*).

Rapports de l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-439.

Rapport sur le Régime de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin pour la période allant du 15 août 2000 au 15 août 2002, conformément à la *Loi sur la marine marchande du Canada*, L.C. 1993, ch. 36, art. 6.—Document parlementaire n° 2/37-440.

Rapport du Directeur général des élections pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-441.

Rapports du Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-442.

Rapports de l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-443.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Joyal, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 16 h 27 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Modifications de la composition des comités conformément au paragraphe 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des transports et des communications

Le nom de l'honorable sénateur Oliver substitué à celui de l'honorable sénateur Forrestall (*27 mai*).

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Le nom de l'honorable sénateur Ringuette substitué à celui de l'honorable sénateur Milne (*27 mai*).

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

Le nom de l'honorable sénateur Corbin substitué à celui de l'honorable sénateur Bryden (*28 mai*).

Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament

The names of the Honourable Senators Cook and Fraser substituted for those of the Honourable Senators Cordy and Fairbairn (*May 28*).

Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement

Les noms des honorables sénateurs Cook et Fraser substitués à ceux des honorables sénateurs Cordy et Fairbairn (*28 mai*).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5